



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton apporte son soutien financier au projet Aquatis

Le jugeant à la fois ambitieux et réaliste, le Conseil d'Etat a décidé de soutenir le projet d'Aquarium et Musée suisse de l'eau, plus connu sous le nom « Aquatis », en lui accordant un prêt de 10 millions de francs sans intérêt, soit près de 20% du coût total de sa réalisation. Erigé sur la plateforme du P+R de Vennes, directement connecté au métro M2 et à l'autoroute, le futur aquarium et musée est destiné à devenir un des sites culturels, touristiques et pédagogiques majeurs de Suisse. Ce projet hébergera par ailleurs une grande partie des animaux de l'actuel Vivarium de Lausanne.

Sur la base d'une analyse rigoureuse du dossier et au regard de l'apport en terme de rayonnement que le futur Aquarium et Musée suisse de l'eau, consacré au monde de l'eau douce, apportera à la région et au canton, le Conseil d'Etat a décidé d'accorder à la société Aquatis SA un prêt sans intérêt de 10 millions de francs sur 25 ans pour contribuer à financer sa réalisation. Cette contribution cantonale représente 20% de la totalité des investissements nécessaires à la création du futur Aquarium et Musée suisse de l'eau, estimés à 50 millions. Ce prêt doit encore être cautionné par la Commune de Lausanne à hauteur de 50%. Le dispositif sera effectif une fois que le Conseil communal aura adopté ce cautionnement.

Le choix du thème de l'eau douce, enjeu majeur de la société d'aujourd'hui et de demain, dans une mise en scène totalement inédite dans le monde de l'aquariologie où l'eau salée est souvent la règle, fera de ce projet une offre unique en Europe. Elle liera ainsi sur un site le touriste, l'élève ou l'étudiant, le professeur et les chercheurs. Plusieurs conventions de collaborations scientifiques sont d'ores et déjà signées, renforçant la légitimité du projet.

L'intégration d'un maximum d'animaux et de prestations de l'actuel Vivarium de Lausanne dans ce même projet permettra par ailleurs d'assurer à ce dossier une solution pérenne.

Par ce soutien financier, le Conseil d'Etat appuie un projet favorable au rayonnement culturel, scientifique et touristique de la région et du Canton. Au-delà des retombées en termes économiques, il est aussi très heureux de soutenir une idée forte qui aborde

avec beaucoup de pédagogie un enjeu de société majeur: l'eau douce.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 mars 2014

DECS, Philippe Leuba, conseiller d'Etat, 021 316 60 10 DFJC, Anne-Catherine Lyon, conseillère d'Etat, 021 316 30 01 Lionel Eperon, chef du Service de la promotion économique et du commerce, 021 316 63 99 Bernard Russi, président d'Aquatis SA, 079 469 42 40 Daniel Brélaz, Syndic de Lausanne, 021 315 22 00